

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVÊQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 juin 2008

Etaient présents :

Pour Macey : Raynald Royère, Jean-Michel Berthelot, Annie Clément-Mertz, Jean-Pierre Brunet, titulaires, et Dominique Picard, Max Liégois, Arnaud Silvestre, suppléants
Pour Saint Lyé : Jean-Paul Fauconnet, Alain Kanarosky, Denis Philippe, Cristelle Chantier, titulaires et François Noblot, Anne-Marie Frère, suppléants

Absents excusés :

Macey : Odile Le Faou
Saint Lyé : Marcel Spilmann, Françoise Nida

1/ Vote du compte administratif 2007

le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2007 ainsi que le compte de gestion de Mme le Percepteur, qui présente un déficit global de 8 006.23 €.

2/ Le point sur l'éclairage public

le président rappelle qu'à ce propos, le maire de Macey demande un éclairage toute la nuit sur sa partie du hameau, ce que les élus de Saint Lyé, pour leur côté, ne souhaitent pas. Plusieurs hypothèses sont avancées :

- 1/ la commune de Macey prendrait en charge les compteurs relatifs aux Dagues et au Bel Air
- 2/ la commune de Macey prend en charge la totalité de ses éclairages, et pour les mitoyens, une participation à 50/50 peut être envisagée selon le souhait de Mr Royère
- 3/ le président précise à Mr Royère que ce point sera évoqué lors de l'élaboration des nouveaux statuts

3/ Modification des statuts

le comité syndical décide de constituer un groupe de travail chargé d'y réfléchir et de faire des propositions – il se réunira le 17 juillet à 19 h à la salle des fêtes de Grange l'Évêque – il est composé comme suit :

- Macey : Raynald Royère – Jean-Michel Berthelot – Annie Clément
- Saint Lyé : Jean-Paul Fauconnet – Alain Kanarosky – Denis Philippe

Raynald Royère suggère que le maire de Saint Lyé soit membre de cette commission – Jean-Paul Fauconnet le sollicitera et est disposé à lui laisser sa place.

Quelques points à aborder sont énumérés :

- le cimetière
- les pompiers
- le personnel
- le fleurissement
- les festivités
- question : quelle solution pour les travaux de voiries mitoyennes sur les deux communes ? (d'autant que la voie Pillée et la rue Georges Brassens auraient besoin d'être refaites)
- problème de la rétention des eaux qui descendent des Dagues

Sur le plan de la procédure, le SIGE devra se prononcer début septembre sur le contenu de la modification des statuts – les communes seront alors sollicitées pour émettre un avis à leur conseil respectif de septembre – le président rappelle que le but est que la modification puisse être effective au 1^{er} janvier 2009 –

Informations diverses

- pompiers : le dossier est remis à jour – tous les pompiers ont passé leur visite médicale et l'arrêté de rengagement a été signé (reste Mr Vassereau) – pour le chef de corps, Mr Gascard est nommé provisoirement en attendant qu'il passe les formations nécessaires pour être promu sapeur 1^{ère} classe – à l'automne, les pompiers de Troyes viendront sur place pour des séances de recyclage
- congés du personnel : le président demande l'aide des communes pour l'arrosage des fleurs durant les congés de Claude compte tenu que Benoit n'a plus de permis – pas de problème si ce n'est d'établir un planning pour que chacun puisse organiser le service (prévoir 2 matinées par semaine) – Le président s'en charge et le fait passer – à ce propos, Raynald Royère demande que pour 2009, la solution adoptée pour les plantations avec l'aide de Mr Courteaux soit reprise -
- Raynald Royère fait état d'une facture de réparation du copieur de l'école présentée par AR techno – 2^{ème} fois que la société intervient pour la même chose – ok pour que le SIGE la prenne en charge, le copieur ayant été acheté par lui
- Festivités : le président s'est fait confirmer que l'assurance du syndicat couvre les risques encourus par l'utilisation de la grange de Mr Adam au 14 juillet et à la fête des écoles – Raynald Royère pense qu'il serait souhaitable malgré tout de trouver une autre solution pour l'avenir – compte tenu des règles de sécurité dans les bâtiments recevant du public, ce prêt devient risqué -
- Assurance : le président informe le comité que Groupama lui conseille de prendre une assurance personnelle pour son éventuelle responsabilité en cas de litige mais refuse de prendre en charge sa cotisation – le comité accepte de lui rembourser -

Questions diverses

- Mr Silvestre demande que les réunions du SIGE n'aient pas lieu le lundi, dans la mesure où la salle des fêtes est utilisée par une association de gym – le président avait déduit que le cours de ce lundi n'aurait pas lieu et pour lui, car le mardi précédent cette section avait fait son repas de fin d'année, et que par conséquent, cette réunion n'entraînait pas de gêne –
- Jean-Michel Berthelot signale des arbres touchent des fils sur les espaces communs aux Dagues : le président fait le nécessaire ainsi que de faire enlever des roues de charrette entreposées depuis longtemps sur le bas-côté d'une propriété et qui deviennent dangereuses

Le Président,

Alain KANAROSKY